

Soutien pour participation à la conférence « Applications mobiles en santé : des usages aux enjeux éthiques, déontologiques et juridiques » 22 novembre 2016

Concours Étudiants RS Éthique 2016-2017

Date limite pour soumettre un dossier : 4 novembre 2016

Le but du concours est d'offrir un soutien financier à la participation d'étudiants en dehors de la région de Montréal supervisés par un membre chercheur du Réseau à la conférence « **Applications mobiles en santé : des usages aux enjeux éthiques, déontologiques et juridiques** » en lien avec les activités du regroupement stratégique Éthique du Réseau.

- Deux (2) bourses disponibles
- Contribution maximale de 1000 \$ (CND) – les frais de déplacement et d'hébergement (si nécessaire) seront administrés et couverts directement par le RS Éthique
- Une (1) demande d'étudiant est acceptée par chercheur principal membre du RRSPQ

Admissibilité :

- L'étudiant doit être inscrit à un programme de maîtrise, doctorat ou post-doctorat et être membre du RRSPQ.
- L'étudiant doit être inscrit à une université en dehors de la région de Montréal, dans la province du Québec.

Contenu du dossier :

- Lettre de motivation détaillant les raisons pour lesquelles l'étudiant désire participer à la conférence « Applications mobiles en santé : des usages aux enjeux éthiques, déontologiques et juridiques » (250 mots maximum)

- Preuve d'inscription à un programme de maîtrise, doctorat ou post-doctorat en dehors de la région de Montréal
- Relevé de notes
- Curriculum vitae

Critères de sélection:

- Bien fondé du motif pour la participation à l'atelier
- Qualité académique du dossier

Engagement:

L'étudiant sélectionné s'engage à produire un compte-rendu de l'événement dans les deux (2) semaines qui suivent le 22 novembre, ouvrage qui sera par la suite publié sur le site web du RRSPQ.

Soumission :

Les dossiers doivent être soumis électroniquement à :

Gabriella Kranz, **admin-rrspq.ihsp@mcgill.ca** au plus tard le jour de la date limite du concours (CV, lettre de motivation, relevé de notes et preuve d'inscription).

Les décisions du Comité de sélection seront communiquées dans la semaine suivant l'échéance du délai de soumission, soit le 11 novembre 2016. Le soutien du RS Éthique ne dépassera pas 1000 \$. Le RS Éthique s'engage à faire toutes les réservations de voyage et à couvrir directement tous les frais de déplacements et d'hébergement (si nécessaire) pour la participation à l'atelier. À noter que les déplacements et hébergement seront organisés par le RS Éthique et payé directement par celui-ci. Aucune dépense de l'étudiant ne sera remboursée.